



## Demande d'autorisation visant à installer un système de sécurité sur la propriété de la SLGS

Veillez remplir le présent formulaire et le faire parvenir à votre gestionnaire immobilier afin de demander la permission d'installer un système de sécurité.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Prov. : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

1. Nombre de caméras à installer à l'extérieur du logement? \_\_\_\_\_
2. Vers où seront-elles orientées ou focalisées? \_\_\_\_\_
3. Sur quel matériau les caméras seront-elles installées?  Brique  Revêtement  Autre
4. Des fils passeront-ils à l'intérieur ou à l'extérieur du logement?  Oui  Non
5. Est-ce un système sans fil?  Oui  Non
6. a) Des serrures de fenêtre seront-elles installées?  Oui  Non  
b) Des serrures de porte?  Oui  Non
7. Sont-elles sans fil?  Oui  Non
8. Un clavier de sécurité sera-t-il installé?  Oui  Non
9. Le système sera-t-il surveillé?  Oui  Non

### Modalités

Je demande la permission d'installer un système de sécurité sur la propriété ci-dessus. Je comprends et j'accepte les conditions suivantes.

- J'accepte que l'installation ne puisse débuter sans d'abord en obtenir la permission écrite de la Société de logement du Grand Sudbury (SLGS).
- J'accepte que la SLGS ait le droit exclusif de déterminer, à son entière discrétion, l'emplacement acceptable de systèmes de sécurité et de permettre ou non leur installation.
- Je comprends et j'accepte qu'en raison des règlements sur la protection de la vie privée, la SLGS puisse uniquement permettre l'installation de caméras orientées vers la cour des locataires. Elles ne peuvent être orientées vers la cour des voisins ni les aires communes.
- J'accepte que le système de sécurité soit installé de façon professionnelle au moyen de fixations non tachantes, de taille et de type adéquats pour la surface à laquelle la caméra sera ancrée.
- J'accepte que les coûts d'installation du système de sécurité soient de la responsabilité exclusive du locataire.

Je comprends et j'accepte qu'en cas d'urgence, le personnel des Opérations de logement ne compose pas de code de sécurité et n'appelle pas avant d'entrer dans le logement.

- Je comprends et j'accepte que la SLGS ne soit pas responsable des coûts associés à une intervention ou à des réparations du système si la sécurité ou la police intervient par suite de l'entrée du personnel des Opérations de logement dans la résidence en raison d'une urgence ou en respectant un préavis de 24 heures.
  - J'accepte que le résident soit responsable de l'entretien continu et de l'inspection du système de sécurité.
  - Je comprends et je reconnais que la SLGS peut exiger l'enlèvement temporaire du système de sécurité afin de procéder à des travaux de construction ou d'entretien périodique.
  - Je comprends que la présente politique peut être modifiée sans autre avis et que la SLGS se réserve le droit de le faire comme bon lui semble.
  - Je comprends que le système sera enlevé lors du déménagement, aux frais du résident.
- 

**Signatures de l'auteur de la demande :**

Signature	Nom (en lettres moulées)	Date
-----------	--------------------------	------

Signature	Nom (en lettres moulées)	Date
-----------	--------------------------	------

Signature	Nom (en lettres moulées)	Date
-----------	--------------------------	------

Signature	Nom (en lettres moulées)	Date
-----------	--------------------------	------

**Approbation du gestionnaire/superviseur de l'entretien :**

	Date
--	------

---

Croquis montrant l'emplacement du système de sécurité envisagé

---